



Communiqué de presse — pour diffusion immédiate

### **Les travailleuses en CPE de Lanaudière se dotent d'une banque de grève de cinq jours**

Joliette, 8 novembre 2024 — Les travailleuses en centre de la petite enfance (CPE) du Syndicat des travailleuses en Service de garde de Lanaudière — CSN, ont voté à 99 % en faveur d'une banque de grève de cinq jours, à utiliser au moment jugé opportun.

Ce vote confirme la détermination des travailleuses à obtenir des améliorations notables de leurs conditions de travail. « Les travailleuses lancent ainsi un message clair au gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ), qui leur demande d'importants reculs en guise de solution à la pénurie de main-d'œuvre », affirme la représentante du secteur des CPE de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS–CSN), Stéphanie Vachon.

« Les CPE de la région peinent à conserver leurs travailleuses et à en attirer de nouvelles. À l'heure actuelle, le gouvernement offre des salaires bien en dessous de ceux versés dans le secteur public, et ce, pour tous les titres d'emploi. De plus, il demande des contreparties qui épuiseront davantage le personnel en place. Ces reculs ne feront qu'accélérer l'exode des travailleuses », ajoute Jessie Rouleau, présidente du Syndicat des travailleuses en Service de garde de Lanaudière — CSN.

En 2021, la CAQ estimait avoir besoin de près de 18 000 travailleuses pour pouvoir créer 37 000 nouvelles places subventionnées au 31 mars 2025. Le gouvernement s'engageait ainsi « à ce que chaque enfant puisse avoir une place en services de garde éducatifs à l'enfance ». En date du 31 juillet dernier, plus de 34 000 enfants étaient toujours sur la liste d'attente.

Actuellement, l'augmentation du nombre d'éducatrices se fait en grande partie par le recrutement de personnel non qualifié qui doit se débrouiller sans avoir tous les outils en poche. Cette pratique se traduit par des problèmes de qualité des services, comme le soulignait la vérificatrice générale dans son rapport publié en mai. Pour leur part, les travailleuses en place qui sont dûment formées doivent prendre les bouchées doubles.

« Les travailleuses en CPE peuvent compter sur l'appui des membres des syndicats de toute la région de Lanaudière afin de voir reconnaître, une fois pour toutes, la véritable valeur de leur travail », termine Patricia Rivest, présidente du Conseil Central de Lanaudière — CSN.

#### **À propos**

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS–CSN) constitue l'organisation syndicale la plus importante dans le secteur des centres de la petite enfance (CPE) au Québec. Elle regroupe 80 % des CPE syndiqués, pour plus de 12 500 travailleuses et travailleurs. Le Conseil central de Lanaudière–CSN regroupe 84 syndicats représentant plus de 14 000 membres sur l'ensemble du territoire de Lanaudière.

Fondée en 1921, la CSN est une organisation syndicale qui œuvre pour une société solidaire, démocratique, juste, équitable et durable. À ce titre, elle s'engage dans plusieurs débats qui intéressent la société québécoise. Elle regroupe plus de 330 000 travailleuses et travailleurs réunis sur une base sectorielle ou professionnelle dans 8 fédérations, ainsi que sur une base régionale dans 13 conseils centraux, principalement sur le territoire du Québec.



— 30 —

**Pour informations :**

Patricia Rivest, présidente

Conseil central de Lanaudière — CSN

Tél. : 450-559-1190

Adresse courriel : [patricia.rivest@csn.qc.ca](mailto:patricia.rivest@csn.qc.ca)

Julie Mercier

Service des communications de la CSN

514 598-2238

[julie.mercier@csn.qc.ca](mailto:julie.mercier@csn.qc.ca)